



# PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 12 MARS 2020

- Présents : Willy Hourez, Dominique Jadot, Nicolas Jouret, Thérèse Duchene, Christiane Echterbille, Christine Claie, Laurent Bouchain, Hélène Delfosse.
- Excusés : Philippe Deneubourg, Sophie De Tollenaere (donne procuration à Willy Hourez), Martin Wilfart (donne procuration à Thérèse Duchene), Vincent Dubuisson (donne procuration à Nicolas Jouret), Vanessa Noulette (donne procuration à Dominique Jadot), Christine Vander Maren (donne procuration à Laurent Bouchain).
- Absents : Benoit Van Renterghem, Maxime Seradni, Valentin Wery, Guy Lesent.

## Approbation CA du 9 janvier 2020

- Remarques, modifications à faire : aucune
- Infos de suivi : aucune (ils sont repris dans les point de l'ordre du jour)
- Approbation : Oui

## Ajout de divers

- Coronavirus
- Occupation Salle des Fêtes / Miss Leuze
- Budget prévisionnel 2020 : rectificatif & explications
- Contrepartie bénévoles : remise en question et proposition
- Chantier du Coron

## Coronavirus

A l'heure qu'il est, le CA décide de reporter les activités et réunions qui peuvent l'être : CO, ciné club. Les spectacles sont maintenus, sauf directive contraire du gouvernement. Une information officielle devrait paraître au plus tard ce vendredi à 11h, et permettra d'y voir plus clair.

## Nouveau site web : information

- Modification en raison de la vétusté technique du site. C'est l'occasion de retravailler l'image du CCL dans une optique tout aussi dynamique et inspirante, remise au goût jour
- Un document « squelette du site » est distribué en réunion :
  - Un système de catégories permettra de cibler la recherche dans l'agenda.
  - Présentation de l'architecture de chaque page du site
  - Un espace collaboratif sera créé (coulisses de projets, co-construction)
    - Cet espace sera disponible pour les projets culture&école, pour les groupes de travail projets et les groupes de travail administratifs (CG, CA, CO, AG) et pour montrer les « coulisses et souvenirs des projets passés ».
  - Intégration d'une « ligne du temps » des temps forts qui ont marqué l'histoire et l'identité du CCL des dernières années
  - Une barre de recherches est prévue.
  - Le CA demande une partie « archives » et « médias », avec les meilleures photos des événements/projets marquants, quelques vidéos/reportages No Tele, ...
  - Réflexion à mener : quid de l'accessibilité aux personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'écrit > voir le PCS et Art 27 (question d'un code visuel via les pictos/type d'activités notamment)
  - le site devra être « responsive » (càd s'adapter automatiquement aux différents types de supports, écrans...) et l'organisation de l'info est prévue de manière à faciliter la navigation (ergonomie)
  - L'agenda associatif présentera une fiche de chaque association membre effective. Chaque association sera chargée de mettre ses infos à jour annuellement lors de la convocation pour l'AG)
- Calendrier : mise en ligne en septembre 2020. Nouvelle présentation prévue lors du prochain CA (juin)

### **Novelty : information, décision**

- Info de suivi : Porte anti-feu : elle est facultative si on stocke tout à la cave > 700€ (restants du budget 2019) peuvent être affectés ailleurs
- Rencontre avec le Doyen et les Echevins :
  - Chaque partie a exposé son point de vue et l'historique des faits.
  - Le CCL a présenté les chiffres (nombre de séances et fréquentations, tous 2 en nette hausse depuis la relance).
  - Tous souhaitent trouver une solution pérenne pour maintenir ce cinéma de quartier ouvert, dans la dynamique actuelle.
  - Ni la Ville ni le CCL ne souhaitent cependant devenir propriétaires, le Doyenné souhaite vendre, ou à tout le moins rentabiliser davantage ce lieu.
  - La piste de la hausse du loyer ainsi que du bail emphytéotique sont envisagés. Un groupe de travail sera constitué en cas de bail emphytéotique.
  - Une estimation par un expert immobilier est en cours
- Actions à entreprendre par le CCL : le CCL suit le dossier de près et le relance toutes les 2 semaines afin qu'il solution et une décision soient prises avant la fin 2020 (terme de la convention actuelle).

### **Demande de congé parental 4/5è de Katheline : information, discussion, décision**

- Demande officielle a été envoyée par Katheline à Dominique Jadot en décembre 2019, et acceptée, conformément à la décision du CA.
- En ce qui concerne la répartition des responsabilités :
  - Katheline garde ses tâches administratives actuelles, préparées en partie par Hélène (qui ne peut pas prétendre au remplacement pour cause de diplôme insuffisant).
  - Vanille garde sa responsabilité et son pouvoir décisionnel en matière de programmation pour les spectacles scolaires et pour le cinéma
    - Sur le plan administratif/Cadastre Emploi (et subside emploi non marchand) : Vanille est déjà dans les conditions requises pour pouvoir endosser le remplacement, à l'échelon 4.1, sans changements de salaire donc)
- Dans le budget 2020 : La ligne budgétaire relative à la compensation liée au 4/5è de Katheline (1500€) ne devra donc pas être utilisée et pourra être octroyée (en tout ou en partie) pour augmenter le défraiement du comptable (Thierry Sacchetto). Le CA demande à Katheline de faire une estimation chiffrée du temps qu'il preste annuellement et de calculer le montant qu'il faudrait lui octroyer sur base du tarif horaire d'un comptable.

### **Remplacement de Svetlana Demysheva pendant son repos de maternité : information, discussion, décision**

- Svetlana sera remplacée par Souad ALA.
- Concernant le remplacement de Souad Ala (mi temps pendant 3 mois) : un recrutement n'est finalement pas envisagé.
- Par contre, nous envisageons un remplacement « à la mission », ce qui permet d'avoir recours à l'engagement ponctuel de diverses personnes, selon les besoins du terrain et de l'équipe. (aide technique, aides à l'encodage informatique, présence lors d'activités, ...).
- Ces missions ponctuelles de renfort pourront être engagées sur toute l'année 2020.
- Budget disponible : maximum 3000€.

### **Affectation budget des mises à disposition de matériel pour festivités : information, décision**

POINT REPORTE au prochain CA

### **Préparation AG : agenda & animation participative : présentation, décision**

- Date AG à définir (après le 30/3 et avant le 30/6/2020) > Date retenue : mercredi 10 juin à 19h ou jeudi 11 juin
- Lieu : salle des fêtes de l'hôtel de ville
- Formule :
  - 30' AG ordinaire (admin, rapport d'activités), l

- 10' présentation du nouveau site internet (et partie « galerie/portraits des associations » et « espaces collaboratifs »)
  - 30' Animation autour de l'évaluation des aides-services avec les membres de l'AG : animation en fishbowl autour de la question : « et si le CCL supprimait ses aides services, qu'est-ce que ça changerait ? » (question volontairement percutants afin de provoquer le débat)
- Verre de l'amitié

#### Avenant au contrat de travail pour réalisations graphiques : information

- Question du droit d'auteurs pour les créations graphiques (logo, compositions graphiques...) : avenant au contrat pour garantir la cession des droits d'exploitation au CCL. >>> ceci est intégré au Règlement d'ordre intérieur (qui doit être mis à jour par Katheline)

#### Concertation Culturelle leuzoise : composition, mission : information

POINT REPORTE au prochain CA (manque de temps)

#### Divers

- **Budget prévisionnel 2020 :**
  - Suite à la situation établie au 31/12/2019, le budget prévisionnel a été remanié afin de coller au plus près de la réalité. Il a été renvoyé à l'ensemble des membres du CA avant cette réunion.
  - Une enveloppe de 5000€ a été enfin payée par la Province (retard de paiement de 2017 laissé sans réponse depuis), cette somme s'ajoute donc aux montants prévus dans le premier projet de budget est ventilée sur : les projets Renc'Arts, les assurances matériels, les achats de matériel et les frais d'accueil des intervenants cinéma.
  - Le budget 2020 reste en équilibre.
- **Salle des fêtes :**
  - Conflit de calendrier pour début février 2021 entre le CCL et Miss Leuze. Le collège a octroyé la salle à Miss Leuze en avançant les arguments que :
    - Miss Leuze est une activité récurrente depuis des années et donc qu'il a sa place de manière irrévocable dans le calendrier,
    - Miss Leuze aurait fait sa demande bien avant le CCL.
  - Katheline affirme que ces informations n'ont pas été vérifiées et sont inexactes :
    - Miss Leuze n'est pas une activité récurrente : elle a été relancé en 2016 (et a eu lieu depuis les weekends 27/2/2016, 25/2/2017, 24/2/2018, 10/2/2019). L'activité existe donc depuis 4 ans et n'a pas toujours été organisée début février. Le CCL organise des spectacles (scolaires et tout public) à cette période (fin janvier/début février) depuis 2008 au moins.
    - Le centre culturel a fait sa demande à Jean-Luc, responsable de la gestion de la salle, début 2019 ; Orphea Gorsky a fait sa demande à M. Bral début 2020.
    - Par ailleurs, des engagements ont déjà été pris auprès de 2 compagnies de théâtre pour 4 représentations scolaires et 1 tout public (déjà fin 2019) ainsi qu'avec la Province de Hainaut (déjà début février 2020, car nous avons besoin de leur aide technique pour les spectacles concernés).
    - Katheline souligne que le CCL a fourni à Jean-Luc la liste des activités récurrentes (existant depuis « toujours », c'est-à-dire au moins depuis 2010, parmi lesquelles par exemple le CEB, le marché de Noël, le CIAD, la foire aux vins, la foire aux oiseaux...). Miss Leuze n'y figure effectivement pas, vu la jeunesse de sa relance.
    - Katheline explique que la gestion de l'agenda de la salle des fêtes par la Ville n'est pas encore fluide, devant passer par des demandes « papier » plutôt que par mail pendant les premiers mois, à ce jour le calendrier en ligne n'est pas encore accessible pour le CCL.
    - Katheline rappelle que la convention qui lie le CCL, la Ville, la FWB et la Province stipule la priorité pour le CCL de poser des dates d'occupation de la salle jusqu'à 3 ans à l'avance, ce qui a été fait.

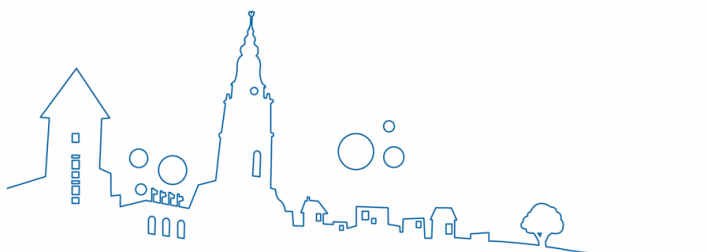
- Katheline demandera que ce point repasse au collège car cette situation est impossible pour le CCL. Par ailleurs, les relations avec Orphea Gorsky sont très souvent difficiles.
  - Le CA soutient la démarche de Katheline et ne comprend pas que le point de vue du CL n'ait pas été demandé par le Collège avant qu'il prenne sa décision.
- **Coron :**
- Le chantier a débuté, le coût sera supérieur au budget prévu.
  - Le CCL demande à faire une visite technique avec l'architecte afin d'envisager les questions d'aménagement technique en vue des spectacles et festivités qui devront pouvoir y être organisées. Willy met Katheline en contact avec l'architecte Oraes.
- **Remerciement bénévoles :**
- Le CA réitère sa volonté de remercier chaque volontaire au terme du projet dans lequel il s'est impliqué en « fêtant » la fin du projet (cette étape pouvant être associée à une étape d'auto-évaluation du projet) et en invitant tous les bénévoles à la fête des bénévoles (avec spectacle, repas et 2 boissons offerts).
  - Le CA laisse cependant une liberté à l'équipe de pouvoir octroyer, dans certains cas exceptionnels, des entrées gratuites à des activités du CCL.

## AGENDA :

Prochain CA : Mercredi 3 juin 2020 à 19h au CCL.

- Infos de suivi
- Site internet
- Points reportés

L'AG aura lieu le mercredi 10 juin 2020 à 19h à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.



Centre Culturel de Leuze ASBL

33 rue d'Ath - 7900 Leuze-en-Hainaut  
 069 66 24 67 - BE 71 068 221 086 669  
[www.facebook.com/cultureleuze](http://www.facebook.com/cultureleuze)  
[www.cultureleuze.be](http://www.cultureleuze.be)  
[info@cultureleuze.be](mailto:info@cultureleuze.be)

